



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture de l'Institut français de Naplouse

Question écrite n° 11937

Texte de la question

Mme Clémentine Autain alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la fermeture de l'Institut français de Naplouse en Cisjordanie. Cette décision, incompréhensible, est un terrible message envoyé par la France. Désormais, ni la France, ni aucun pays étranger ne disposera d'une représentation dans le nord de la Cisjordanie. L'Institut français de Naplouse, qui cumule plus de trente années de présence sur les territoires palestiniens, accueillait encore cette année 370 étudiants palestiniens. Pour eux, cet espace représentait une véritable échappatoire à la situation politique extrêmement difficile dans laquelle se trouve leur pays. Les défenseurs du maintien de l'Institut français à Naplouse se sont manifestés, une pétition recueillant 2 100 signataires. En vain. Aucune raison officielle n'est encore évoquée pour expliquer ce choix, qui s'apparente à une décision purement budgétaire et austéritaire. Elle est extrêmement fâcheuse à l'heure où la réduction des activités et de la coopération est privilégiée par Bercy. Tout est bon pour faire de nouvelles économies, quitte à sacrifier la recherche de la paix et du dialogue dans la région. Elle lui demande donc de revenir sur cette décision, illogique dans le contexte actuel, alors que les Palestiniens subissent de nouvelles mesures injustes prises par le président américain quant à l'aide qui leur est apportée. La France doit être à la hauteur de l'enjeu.

Texte de la réponse

La France œuvre résolument au dialogue et à la recherche d'une paix juste et durable pour les peuples palestinien et israélien. Fondée sur la solution des deux Etats, Israël et la Palestine vivant dans la paix et la sécurité au sein de frontières reconnues, avec Jérusalem pour capitale des deux Etats. C'est pourquoi elle soutient la constitution d'un futur Etat palestinien viable, à travers une aide budgétaire d'un montant cumulé de 214 millions d'euros depuis 2008. L'engagement de la France se concrétise également par l'ampleur de son action humanitaire et d'aide au développement en Palestine. La France se mobilise pour répondre à l'urgence humanitaire, en apportant une aide aux populations vulnérables de zone C, de Jérusalem-Est et de Gaza, et notamment aux communautés menacées ou victimes, de démolitions et de déplacement forcé. À ce titre, l'Agence française de développement, qui dispose d'un bureau à Jérusalem, a engagé 385 millions d'euros depuis sa première intervention dans les Territoires palestiniens en 1998, pour subventionner des projets structurants et des projets "d'urgence". L'action de la France s'appuie enfin sur la force de son réseau culturel, constitué par l'Institut français de Jérusalem et ses quatre antennes, à savoir Jérusalem-Est, Jérusalem-Ouest, Ramallah et Gaza – où elle est le seul pays occidental à avoir un établissement culturel -, ainsi que sur l'Alliance française à Bethléem. Il s'agit, notamment, pour elle, d'entretenir un dialogue constant avec la société civile et, plus particulièrement, la jeunesse palestinienne. La fermeture de l'antenne de l'Institut français de Naplouse au 31 août 2018 répond à une exigence de meilleures conditions sécuritaires et de plus grande efficacité de l'action de la France. Elle n'implique pas un arrêt des activités culturelles menées en Cisjordanie, mais participe d'une réorientation de celles-ci en faveur d'une approche "hors les murs", qui permettra de renforcer sa collaboration avec des partenaires locaux, comme l'université An-Najat, et avec des associations, pour la mise en œuvre d'un programme complet d'activités culturelles et linguistiques. En contrepartie, le Centre culturel franco-allemand de Ramallah voit ses moyens renforcés de façon à piloter cette approche pour l'ensemble de la Cisjordanie. Le

dispositif de coopération et d'action culturelle de la France dans les Territoires palestiniens demeure sans égal, en Cisjordanie comme à Gaza. Il est doté de moyens importants : le service de coopération et d'action culturelle dispose de vingt-sept ETP sous plafond d'emplois ministériel et d'une enveloppe de 2 065 868 d'euros, en hausse de 3,2 % en 2018 en dépit d'un contexte budgétaire contraint. L'inauguration du Lycée français international de Ramallah en octobre 2017 marque bien la volonté de la France de conforter sa présence dans la région, et non de se désengager.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11937

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 septembre 2018](#), page 7736

Réponse publiée au JO le : [18 juin 2019](#), page 5616